

## 51 - Attribution de subventions aux associations culturelles

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur** : Il est proposé d'attribuer des subventions aux associations culturelles suivantes :

### 1. Association Astragale

Après la pièce «Mouvement t», créée dans la Cour de l'Hôpital Saint-Jacques, la Compagnie de danse contemporaine Astragale dirigée par la chorégraphe Lulla Chourlin poursuit son travail de mise en résonance avec l'architecture, inspirée cette fois par la Cour du Palais Granvelle.

Création chorégraphique et vocale en relation avec l'architecture patrimoniale, le spectacle «7 hommes», associant danseurs et chanteurs amateurs et professionnels, sera proposé au public lors de quatre représentations à l'occasion des journées du Patrimoine 2012 dans la Cour du Palais Granvelle.

Il est proposé d'allouer une subvention de 3 000 € à la Compagnie Astragale pour la création et la diffusion du spectacle «7 hommes», dans le cadre des Journées du Patrimoine 2012.

Cette subvention fera l'objet de l'avenant n° 1 à la convention triennale d'objectifs et de moyens 2012-2014 signée entre la Ville et l'Association.

### 2. Association Le Consortium

L'association Le Consortium, constituée en 2012, représente un collectif de 9 associations de musiques actuelles de Besançon : Attila, Dans l'oeil, Le Club de Gym, Lunarmouth, Mighty Worm, No Fate, Uppertone, Vouhvoue et 5 Sens

Le Consortium a pour principal objectif de représenter les associations bisontines du secteur, de promouvoir leurs projets auprès des institutions locales et nationales et de développer des outils de travail mutualisés.

Il est proposé de soutenir la structuration de cette nouvelle association par l'attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement, à hauteur de 2 500 €.

### 3. Association Compagnie du Brouillard

La Compagnie théâtrale du Brouillard, créée en 2001 à Besançon, est conjointement dirigée par Mélanie Manuélian et Francine Gaonach, comédiennes et metteurs en scène. Les deux artistes s'adressent au jeune et au très jeune public. Pour toucher ce public spécifique, de la crèche à l'école maternelle, elles privilégient le concept d'expérience théâtrale en créant des spectacles qui reposent sur trois temps, celui de la découverte, puis du théâtre et celui du livre, abordé comme le retour à la réalité.

La nouvelle création de la compagnie, A l'intérieur, approfondit cette rencontre entre le livre et le théâtre. La scénographie est constituée de petites caisses s'ouvrant et se transformant de toutes les manières, associée à un travail spécifique sur le son. Elle propose ainsi, pour le très jeune enfant, une possibilité infinie d'accès à l'interprétation et de développement de son imaginaire.

Il est proposé de soutenir la finalisation de la création de l'association, prévue pour l'automne 2012, à hauteur de 1 500 €.

### 4. Association Terres et Peuples d'Afrique

L'association Terres et Peuples d'Afrique, fondée en 2005 à Besançon, a pour objectif de faire connaître les cultures et les civilisations de l'Afrique noire francophone, en particulier dans le domaine littéraire et artistique.

Elle organise en 2012 une manifestation en hommage au dixième anniversaire de la mort de Léopold Sédar Senghor, grand défenseur de la diversité culturelle, poète et homme d'Etat contemporain. Des conférences, lectures de textes et poésies, rencontres avec des écrivains et universitaires, ont permis au public bisontin d'approcher la pensée universelle de Senghor, qui continue d'interroger notre contemporanéité.

Il est proposé d'apporter une subvention exceptionnelle à l'association pour mener ce projet à son terme, à hauteur de 800 €.

#### **5. Association No Fate**

L'association No fate organise le festival du Piou Piou à Besançon et à Pelousey chaque année à la fin du mois d'août, depuis 2010. Elle est également, depuis 2012, partenaire de la Ville de Besançon, pour l'organisation de la Fête de la Musique.

Pour sa troisième édition, le festival du Piou Piou propose une programmation musicale et festive de concerts, spectacles et ateliers à un public urbain et rural, en accordant une attention toute particulière au public familial. L'association organisatrice est soucieuse également de réaliser des actions culturelles auprès de publics spécifiques, en amont de l'événement. 1 400 personnes ont assisté au festival en 2011.

Le Festival est soutenu chaque année par la Ville de Besançon pour un soutien logistique et de communication, ainsi que par le Grand Besançon. Il est proposé de soutenir davantage cet événement, en subventionnant l'association à hauteur de 2 000 €.

#### **6. Association Tapis volant**

L'association Tapis Volant, créée en 2007, est la structure porteuse du projet artistique du musicien et chanteur bisontin, Ibrahim Tounsi.

Ibrahim Tounsi travaille actuellement à la finalisation d'un nouvel album avec des musiciens locaux. Pour cela, une résidence de création est prévue en novembre 2012, à la Scène de Musiques Actuelles La Rodia à Besançon. Ce travail fera l'objet d'une restitution ouverte au public, sur la scène de la Rodia.

Il est proposé de soutenir le projet d'Ibrahim Tounsi, par une subvention exceptionnelle à hauteur de 1 000 € à l'association Tapis Volant.

### **Propositions**

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver ces subventions et à autoriser leur versement aux associations culturelles.

En cas, d'accord la somme totale de 10 800 € sera prélevée au chapitre 65.30/6574 CS 41000 qu'il conviendra d'abonder, lors de la décision modificative n° 2 de l'exercice, par un mouvement de crédits de 5 000 € en provenance de la ligne 011.312/6042 CS 41000.

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs et de moyens liant la Ville à l'association ASTRAGALE.

«**M. LE MAIRE** : Est-ce qu'il y a des remarques ? Je n'en vois pas. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 28 septembre 2012.*